

Bulletin Annuel 2024

Perche Nature

Perche et Vallée du Loir





Vallée du Loir - J. Niel

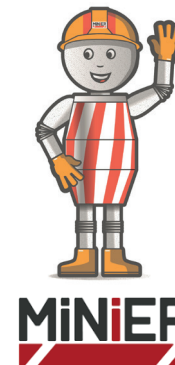
Réalisé avec le soutien du Conseil régional Centre-Val de Loire, du Conseil départemental du Loir-et-Cher et de la DREAL Centre-Val de Loire.



ETH Bâtiment *Les Alpinistes du Bâtiment*
 ENTREPRISE DE TRAVAUX EN HAUTEUR
 TRAVAUX DIFFICILES D'ACCÈS
06 33 51 32 39
Charpente - Couverture - Zinguerie
 9 bis rue du Progrès 41360 LUNAY 06 60 44 23 04 www.eth-batiment.eu

DÉCORATION ADHÉSIVE ENSEIGNE MARQUAGE VÉHICULES TOUTS TRAVAUX D'IMPRIMERIE
IMPRIMERIE GROUETS COMMUNICATION
 DEPUIS 1989

02 54 72 26 40
www.imprimerie-des-grouets.fr
 73, route de Paris - Z.A. des Grouets
 41100 SAINT-OUEN



Perche Nature remercie chaleureusement ses sponsors pour leur soutien !



Bulletin Annuel 2024

Perche Nature- *Perche et Vallée du Loir* -
4, rue Saint Denis 41170 MONDOUBLEAU
www.perchenature.fr / contact@perchenature.fr
02.54.80.11.05

Sommaire

Edito.....	1
Etudes naturalistes.....	2
Ornithologie.....	2
Herpétologie.....	4
Botanique.....	6
Entomologie.....	7
Mammalogie.....	8
Généralistes.....	10
Astro'Perche.....	15
Education à l'environnement.....	16
Vie associative.....	18



Grenouille agile - B.Plana



Illustration couverture : Dessin de Matthieu D’Haussy - Faune du bâti . Document édité par Perche Nature. Conception adaptation et mise en page : Estelle Vanden-Abeelee. Relecture : Sylvie Le Berre, salariés et membres du Conseil d’Administration. Impression : Imprimerie des Grouets. Toute reproduction des textes, photographies et illustrations, même partielle est interdite. Ne pas jeter sur la voie publique.

Edito

Co-président.e.s de PERCHE NATURE

Toi, moi, ici et maintenant

Notre Terre est unique et irremplaçable, confiée par les générations passées pour la transmettre à notre tour, agréable et vivable, aux générations futures, car nous n'en n'avons pas d'autre !

Pourtant, en ce **45^{ème} anniversaire** de l'association, force est de constater que les actions et les luttes actuelles reflètent encore celles de la création de Perche Nature pour limiter les arrachages de haies à cause de remembrements. Malgré les services rendus par les haies, prouvés scientifiquement, en 2021 en France, on a arraché encore 6 fois plus de haies que l'on en a replanté ! Et de nouveaux dangers, récemment mis en lumière, comme les polluants éternels (PFAS), s'ajoutent à nos inquiétudes concernant notre santé et notre environnement, intimement liés selon le principe One health («Une seule santé»).

Alors que pouvons nous faire ? Comme le disait Gandhi qui a réussi à faire bouger les choses dans son pays : « *Sois le changement que tu veux voir dans le monde* ». Il est en effet bon et urgent que chacun et chacune repensent sa façon de vivre : alimentation, consommation énergétique, numérique, de biens de consommation, chauffage, pratiques d'achat et utilisation de services, etc.

Néanmoins, cela ne suffit pas ! Il est également indispensable de peser collectivement de tout notre poids, forts de nos convictions et de nos changements individuels, pour faire évoluer les choses à une échelle plus importante. Pour cela, davantage d'inventivité, d'adaptation et de pugnacité vont être nécessaires tant la situation se tend et se complique : baisses budgétaires, crise démocratique, remise en cause patente des libertés associatives... , réalités qui pèsent sur le bon fonctionnement et la poursuite des actions de Perche Nature.

Pourtant, une vie plus sobre et tout autant heureuse, favorable au vivant, apportant justice sociale et durabilité, est tout à fait possible et à notre portée ! C'est ici, localement, et c'est maintenant que nous devons agir en profondeur pour faire bouger les lignes et faire évoluer les mentalités !

C'est dans ce sens, dans de nombreux domaines, que Perche Nature, salariés et bénévoles, œuvre depuis 45 ans, avec énergie et détermination, avec de nombreux partenaires, avec vous toutes et tous ! Dans ce bulletin, vous découvrirez nos actions et nos réalisations 2024, dont évidemment les Perche Naturelles qui furent, en octobre dernier, un grand moment festif, convivial, d'information et de sensibilisation... unanimement apprécié dans l'attente, en 2026, de la 2^{ème} édition !

Pour revenir aux haies, depuis quelques années, a été mis en œuvre un grand plan national et régional de replantation avec un objectif de 600 km de haies plantées chaque année en Centre - Val de Loire. Perche Nature, avec d'autres, avec vous, y participe régulièrement. L'association accompagne aussi les collectivités dans leurs travaux de sauvegarde de la biodiversité locale. Ce fut le cas dans la commune de Lisle, en 2024, pour leurs travaux d'élagage d'une allée de platanes qui a permis de sauvegarder la faune (chauve-souris en particulier), tout en répondant à la sécurisation de ce passage pour ses citoyens.

En 2025, nous poursuivrons et intensifierons ces actions, et en développerons d'autres, auprès des agriculteurs, dans la communication sur les atteintes locales ou les actions positives en matière d'environnement (Sentinelles de la Nature), dans la protection de l'eau...

N'hésitez pas à nous rejoindre et à étoffer nos forces sur ces différents sujets ou d'autres, importants, vitaux et motivants !

C'est à nous, toi, moi, ici et maintenant d'agir, car il n'y a personne d'autre pour le faire, pour transmettre une Terre, belle et vivable, aux générations futures !

Suivis ornithologiques



Par Tom Rouillon
& Matthieu D'Haussy

Suivi des Chouettes hulottes

Comme chaque année, Perche Nature a réalisé le suivi des nichées de Chouette hulotte (*Strix aluco*) sur une grande partie de la forêt de Fréteval.

Une trentaine de nichoirs sont installés par Perche Nature depuis plusieurs décennies sur la zone d'environ 2000 ha gérée par la Société Forestière, avec qui l'association collabore pour mener à bien ces suivis. Le suivi et le nettoyage de ces nichoirs sont effectués régulièrement, nécessitant 2 à 4 interventions par an, réparties sur 2 périodes de l'année.

L'intervention hivernale (novembre à fin décembre) consiste à nettoyer, réparer ou remplacer les nichoirs ainsi que compter les individus présents. L'intervention de printemps (avril/mai), quant à elle, a pour but de compter les populations adultes et juvéniles afin de suivre la reproduction.

Durant l'hiver 2024-2025, l'opération d'entretien s'est déroulée en 2 fois. Tous les nichoirs ont pu être contrôlés mais beaucoup d'entre eux étaient abimés, voire très endommagés, et trois étaient occupés par des colonies d'abeilles. Quelques-uns sont manquants. Il sera donc nécessaire de remplacer 13 nichoirs durant l'année 2025. Ces actions d'entretiens ont permis d'observer la présence de **11 individus adultes dont 3 couples**. Un taux d'occupation de 36% a été constaté.

Concernant le suivi des nichées en avril 2024, le **taux d'occupation était de 44%** sur 29 nichoirs, avec 10 adultes, 11 juvéniles et 3 œufs. A noter : une ponte et couvainon de 2 œufs par un couple de Chouettes effraie dans un nichoir à Hulotte en pleine forêt.

D'autres nichoirs sont également disposés et suivis par Perche Nature dans d'autres forêts. Il y en a notamment 5 en Forêt Domaniale d'Azé et 6 en Forêt de Vendôme, particulièrement au Bois de l'Oratoire. Ces suivis sont réalisés en collaboration avec l'Office National des Forêts (ONF).

Les suivis seront réitérés en 2025.



Sortie de nichoir d'une Chouette hulotte adulte - M. Caron



Chouette hulotte juvénile - M. Caron

La Fauvette pitchou

Les années 2023 et 2024 ont permis de redécouvrir la Fauvette pitchou (*Sylvia undata*) en Nord Loir-et-Cher, après une quarantaine d'année d'absence. Sa dernière mention remontait à la fin des années 80. Un noyau de population était connu au niveau de la forêt de Fréteval, où la reproduction avait été certifiée en 1984. Il s'agit en principe d'un oiseau sédentaire typique des landes à bruyères dans l'ouest de la France. Les vagues de froid de l'hiver 1984-85 avaient anéanti les populations présentes.

Objectif 100 !

Sur les 101 communes de la zone de Perche Nature, 27 sont encore sous l'objectif d'atteindre 100 espèces d'oiseaux observées :

COMMUNES	Nombre espèces observées
OUZOUER-LE-DOYEN	80
RHODON	83
LES ESSARTS	83
FORTAN	87
GOMBERGEAN	88
VILLEMARDY	89
VILLECHAUVE	90
SAINT-ANNE	90
CORMENON	90
TERNAY	91
SAINT-GOURGON	92
ROCE	92
SAINT-ARNOULT	92
LA ROCHES-L'EVEQUES	92
LE POISLAY	92
MONTROUVEAU	93
TOURAILLES	94
VILLETRUN	94
VILLEBOUT	94
LE GAULT-DU-PERCHE	95
AUTHON	96
VILLEPORCHER	96
EPIAIS	96
SASNIERES	96
SAINT-MARC-DU-COR	96
FAYE	98
LA FONTENELLE	98

Après, seulement un oiseau avait été observé en décembre 1987, à Trôo, dans le Val de Loir (PERTHUIS A., 2020).

Il aura fallu attendre avril 2023 avant de la recontacter à nouveau sur le secteur d'étude de Perche Nature, en forêt de Fréteval. Un individu mâle chantant avait été aperçu dans une parcelle de plantation de jeunes résineux sur la commune de Saint-Hilaire-la-Gravelle. En 2024, c'est une petite population qui est identifiée à travers le massif sur les communes de Saint-Hilaire-la-Gravelle, Saint-Jean-Froidmentel et La Ville-aux-Clercs. Avec des hivers de moins en moins rigoureux et la subsistance de zones de landes, l'espèce semble être convenablement réinstallée sur le site. Le maintien de landes à bruyères et à ajoncs est primordial pour la survie de l'espèce qui se nourrit principalement d'Arthropodes. La reproduction sur le massif y est probable, restant à confirmer pour les années suivantes.

Ce petit sylviidé est classé « vulnérable » en Région Centre-Val de Loire, tandis que sa situation nationale est d'autant plus préoccupante avec un statut qualifié de « en danger ».

En France métropolitaine, cette fauvette montre un fort déclin de - 57 % pour la période 2001-2019 (Vigie Nature-STOC).



Fauvette pitchou mâle et son habitat
- T.Rouillon

Suivi annuel de l'unique population de Sonneurs à ventre jaune du département

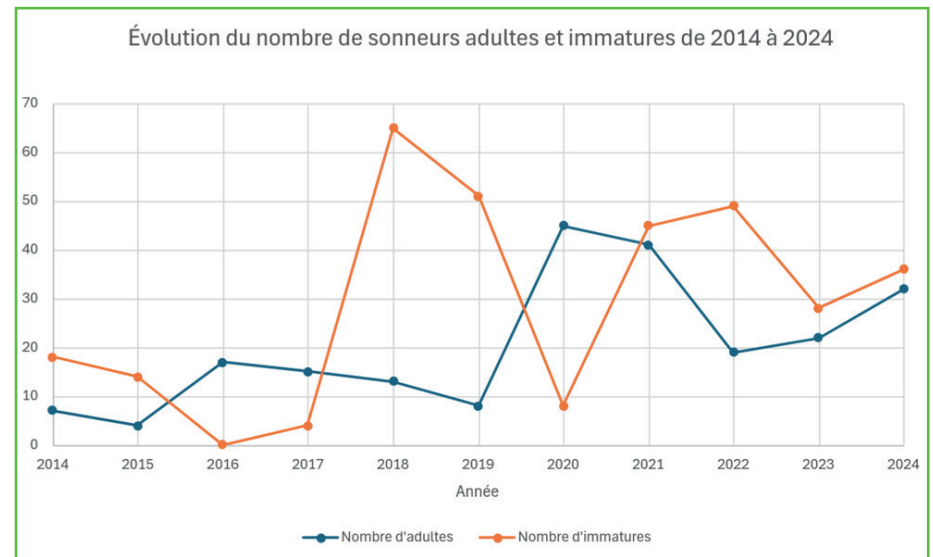
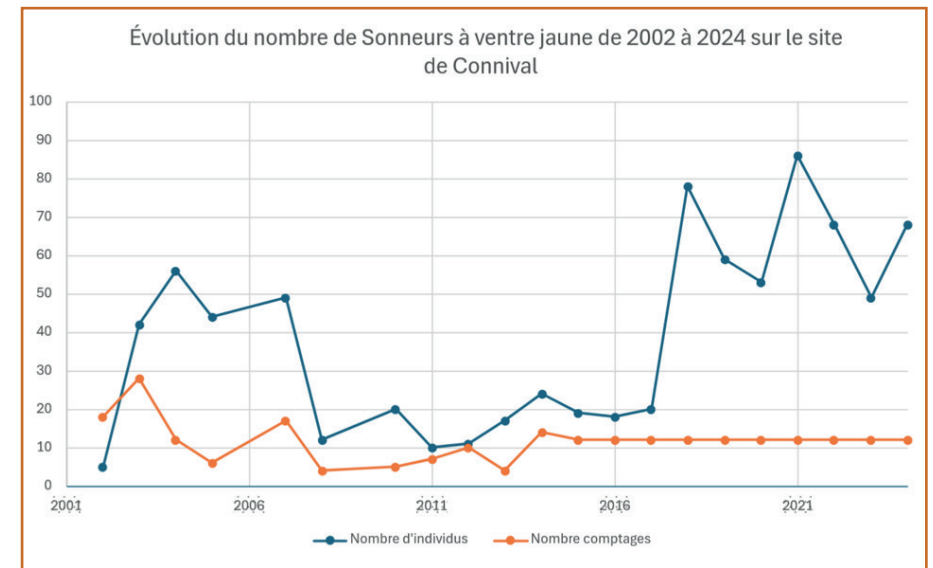


Par Florian Laurenceau
et Fanny Chaumeret

Comme chaque année depuis 1998, l'unique station de Sonneur à ventre jaune du Loir-et-Cher est suivie par Perche Nature avec 12 relevés réalisés d'avril à septembre. Les travaux de gestion réguliers rendent le site très propice au développement de l'espèce. Notre priorité est de maintenir une taille de population viable a minima, voire de l'augmenter. En 2024, **68 individus** ont été dénombrés. La population est en augmentation par rapport à l'année 2023. La majorité des individus restent relativement jeunes puisque 66 % ont au moins 3 ans, ce qui est un avantage pour l'évolution de la population. Cette année 2024 est marquée par des conditions météorologiques très humides grâce auxquelles Perche Nature a atteint un record de 856 œufs comptabilisés. Cependant, seulement 27 crapelets ont été recensés. Un nombre de crapelets relativement bas, au vu du nombre d'œufs comptabilisés, s'explique par des mares fortement en eau cette année. Les mares ont également accueilli beaucoup de prédateurs et le développement des têtards a été plus lent qu'habituellement en raison de températures plus fraîches.

L'année 2024 est aussi synonyme de la fin d'un projet d'étude lancé grâce au Plan National d'Actions en faveur du Sonneur, avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Loir-et-Cher. Il portait sur la « Génomique de la conservation chez le Sonneur à ventre jaune : diversité génétique, adaptation et mutations délétères ». Elle a débuté en 2021 et a pour objectif de :

- Connaître la diversité génétique au sein des populations
- Comprendre et examiner la variation génétique adaptative ou mal adaptative
- Connaître le taux de consanguinité et ses effets
- Adapter notre gestion



Inventaire du Lézard des souches

Par Tom Rouillon

Durant l'année 2024, Perche Nature a mené une étude sur le Lézard des souches (*Lacerta agilis*) dans le cadre du Plan Régional d'Actions. Cette espèce est très discrète et relativement rare en Région Centre-Val de Loire. C'est le reptile ayant le plus régressé ces cinquante dernières années, avec une diminution de sa répartition notifiée à -60% à l'échelle régionale. Il affectionne les zones de landes sèches ou humides avec un sol meuble pour y pondre.

Avant 2024, les connaissances sur la répartition des populations du Lézard des souches en Nord Loir-et-Cher étaient assez faibles. Près de la moitié des données étaient antérieures à l'an 2000, permettant difficilement d'établir un constat fiable sur l'état actuel des populations. De plus, les confusions avec l'autre «lézard vert», le Lézard à deux raies (*Lacerta bilineata*) sont nombreuses. C'est pourquoi la présence d'une photo est obligatoire afin de pouvoir valider la donnée convenablement.



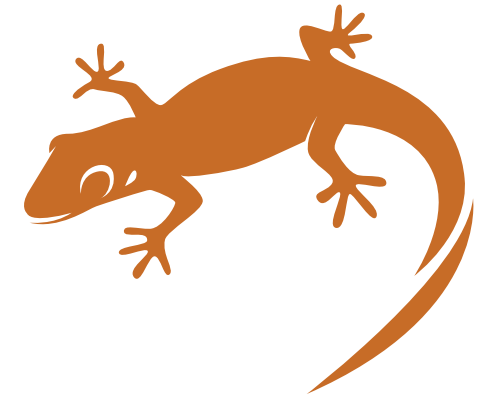
Lézard des souches mâle - F. Laurenceau



Lézard des souches femelle - T. Rouillon



Habitat du lézard des souches - T. Rouillon



Ce travail d'étude de la distribution locale du Lézard des souches a été conséquent, mais loin d'être complet. Des lacunes de connaissance sont encore probables mais il est possible de tirer un bilan. Actuellement, la présence du Lézard des souches tend à devenir relictuelle. Le réchauffement climatique et les activités anthropiques sont les causes majeures du déclin de ce reptile en Loir-et-Cher et plus largement en France. Les populations sont fragilisées par la disparition des landes (souvent par enrésinement de ces milieux), ainsi que par la régression du bocage où les talus des haies peuvent être favorables à l'espèce (constituant habitats et corridors écologiques). De plus, sa capacité à se maintenir face aux variations environnementales apparaît très faible comparée à celle des autres lézards de la région. Les quelques noyaux de populations isolées encore connus pourraient être en cours de déclin. Suite à ces efforts de prospection, les **17 observations** de 2024 représentent près du double de celles enregistrées de 1973 à 2023 sur Obs'41. Ce travail d'étude spécifique mériterait d'être poursuivi afin d'accroître les connaissances acquises et ainsi mieux préserver l'espèce.

Des orchidées dans mon jardin



Par Patrick Chevallier

Le gazon, bien tondu, est de plus en plus interprété comme une vision passéiste d'un jardin à la française. Ce gazon tiré à quatre épingles exige arrosage, tontes régulières, engrais, insecticides et désherbants (pratiques nuisibles à la biodiversité et émettrices de CO₂). En plus, le gazon n'a quasiment aucun intérêt. En effet, les plantes qui le constituent sont le résultat de sélections faites sur la base de caractéristiques techniques, dont les pollinisateurs se désintéressent.

Laisser des zones non tondues au printemps et en été c'est permettre à la biodiversité de s'installer : vous verrez rapidement apparaître insectes et fleurs sauvages. Cela permettra aux plantes de vivre un cycle de vie naturel loin de l'intervention humaine : elles pousseront, fleuriront et donneront ainsi des graines.



Epipactis helleborine - P. Chevallier



Orchis homme pendu - P. Chevallier

Comment préserver et accueillir les Orchidées sauvages dans son jardin ?

- Avant la première tonte, rechercher dans la pelouse des rosettes indiquant leur présence. En automne ou au printemps, les orchidées vont développer dans nos jardins des rosettes de feuilles. C'est à ces périodes (avant la floraison) qu'elles sont en grand danger à cause de la tondeuse à gazon. La tonte empêchera leur développement et leur floraison, nous privant de leurs jolies couleurs, et surtout de la visite des insectes nécessaire à leur reproduction.
- Repérer chaque pied à l'aide d'un tuteur (un morceau de bois...) pour éviter de les détruire lors des tontes suivantes et créer dans sa pelouse des îlots de biodiversité de quelques mètres carrés qui ne seront pas tondues.
- Ne pas utiliser d'engrais, de désherbants et d'anti-mousse qui sont des obstacles à la survie des orchidées
- Une mauvaise idée : arracher ou déterrer, directement dans la nature, des espèces sauvages pour les transplanter dans le jardin, à noter de surcroît que certaines sont protégées. Il y aura très peu de chances de réussite car elles doivent vivre en association avec un champignon pour se développer. En revanche, si elles existent dans le jardin, elles se dissémineront toutes seules.

Comment participer à la connaissance des orchidées ?

- Venir aux sorties organisées par Perche Nature
- Utiliser l'Orchidisque (à télécharger sur le site de Perche Nature).
- Utiliser Obs'41, pour indiquer vos observations avec vos photos, la date et le lieu d'observation.
- Demander une confirmation de votre observation en envoyant des photos à Perche Nature (vue générale et vue de détail d'une fleur).



Variations de l'Ophrys abeille - P. Chevallier

Les libellules recensées en Loir-et-Cher



Par Tom Rouillon

Durant l'année 2024, Perche Nature a poursuivi le travail d'amélioration des connaissances sur la répartition des Odonates dans le cadre du Plan National d'Actions (PNA).

Malgré des périodes de pluies récurrentes durant l'année 2024, les prospections Odonates se sont révélées très positives. En effet, des apports conséquents de connaissances ont été réalisés en particulier sur deux espèces rares : La Cordulie métallique (*Somatochlora metallica*) et le Leste dryade (*Lestes dryas*). Les nombres de données ont doublé, voire presque triplé pour la première, en seulement une année.

La Grande Aeshne (*Aeshna grandis*) n'a pas été revue malgré quelques prospections ciblées. L'espèce est très rare en Loir-et-Cher et sa présence n'est que très ponctuelle en Nord Loir-et-Cher. Il conviendra de continuer à la rechercher les années à venir, en particulier au niveau du Loir en limite avec l'Eure-et-Loir (département où elle est bien présente).

D'autres espèces relativement rares ou peu communes ont aussi été observées à nouveau en 2024. C'est le cas notamment de l'Aeshne printanière (*Brachytron pratense*), la Cordulie à corps fin (*Oxygastra curtisii*), mais surtout le Leste fiancé (*Lestes sponsa*), le Leste verdoyant (*Lestes virens*) et l'Ischnure naine (*Ishnura pumilio*). La Cordulie à deux taches (*Epitheca bimaculata*) a été observée seulement en limite de l'aire d'étude de Perche Nature.

Malgré quelques prospections spécifiques, l'Agrion joli (*Coenagrion pulchellum*) reste introuvable en Nord Loir-et-Cher depuis sa dernière mention en 2013. Il conviendrait de prospecter de nouveau les zones d'anciennes mentions, mais plutôt à la fin du printemps (entre mai et juin). De plus, il faut veiller à ne pas le confondre avec l'Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*) ou l'Agrion mignon (*Coenagrion scitullum*). Vous pouvez transmettre vos observations sur Obs'41 avec des photos pour certifier l'identification.

Le Sympetrum vulgaire (*Sympetrum vulgatum*), une autre espèce très rare en Loir-et-Cher, n'a pas été trouvé.

Les investigations se poursuivront peut-être en 2025, pour continuer à mieux connaître les répartitions des espèces et ainsi espérer mieux les préserver dans le futur.



A la recherche de *Coenagrion pulchellum*- T. Rouillon



Somatochlora metallica F. Laurenceau

Les chiroptères : suivi et préservation par notre association



Par Florian Laurenceau
et Fanny Chaumeret

Comptages hivernaux

Chaque année, de janvier à février, Perche Nature réalise des suivis des sites d'hibernation de chauves-souris. Ces comptages ont pour but de mieux appréhender l'évolution des populations dans le Nord Loir-et-Cher. En 2024, les équipes de Perche Nature ont dénombré **3 058 individus** et prospecté **144 sites** soit 20 de plus que l'année 2023. Ainsi, il y a une très légère hausse des effectifs totaux par rapport à l'année 2023 durant laquelle ont été dénombrés 2 941 individus.

Natura 2000

Perche Nature est l'un des animateurs du site Natura 2000 des «Coteaux calcaires riches en chiroptères des environs de Montoire-sur-le-Loir». Les suivis mis en place sur les chiroptères depuis plusieurs années ont été poursuivis en 2024. Aussi, en accord avec la Région Centre-Val de Loire, une animation avec l'école de Trô a été réalisée. Enfin, l'équipe de l'émission «Kamini en roue libre» est venue tourner un reportage pour mettre en valeur la ville de Trô, parler du site Natura 2000 et ainsi sensibiliser aux chiroptères.

Recherche de colonies de reproduction

L'équipe de Perche Nature maintient ses efforts pour trouver de nouvelles colonies de parturition. Après la découverte d'arbres gîtes à Noctule commune sur une allée de platanes du territoire en 2023, de nouveaux passages ont été réalisés en 2024. Ainsi, une colonie de Noctules communes a été retrouvée dans le même arbre gîte. De plus, d'autres prospections ont notamment permis la découverte de deux nouvelles colonies à Noctule commune.

Accompagnement de la commune de Lisle

Dans le cadre de travaux d'élagage de platanes, à Lisle, Perche Nature a contribué au maintien favorable de l'alignement d'arbres pour les chiroptères tout en assurant la sécurité des usagers de la voirie. Les travaux se sont déroulés à la mi-octobre. Une inspection des arbres a été entreprise pour limiter l'impact sur de potentiels individus présents au sein des branchages. Trois chauves-souris, présentes dans des branches mortes, ont pu être sauvées, dont un Murin de Natterer et une Noctule commune. Rare pour l'association, ce type de projet montre l'importance d'inclure la conservation des chiroptères dans des travaux d'entretien et d'aménagement. Espérons que de tels projets voient le jour durant l'année 2025.



Arbre gîte - F. Laurenceau

Espèces	Nombre d'individus (2024)
Murin à oreilles échancrées	1 359
Grand Murin	423
Grand Rhinolophe	412
Petit Rhinolophe	309
Murin de Daubenton	209
"Murin à moustaches"	195
Pipistrelle sp.	45
Murin de Bechstein	31
Murin de Natterer	20
Oreillard sp.	17
Barbastelle d'Europe	13
Sérotine commune	5
Individus non déterminés	20
TOTAL	3058

Deux espèces retrouvées en 2024, une heureuse nouvelle

Par Michel Gervais

Nos dernières publications sur les amphibiens et mammifères du Loir-et-Cher montrent que, depuis les années 1980, les effectifs de la grande majorité des espèces baissent sensiblement, à très sensiblement. Cependant, il semble que nous ne perdions pas d'espèce. 2024 renforce ce sentiment.

Triton marbré

Le Triton marbré (*Triturus marmoratus*), bien représenté en sud Loir-et-Cher, fréquente aussi le massif de Fréteval. Il serait absent du massif de Marchenoir, et d'après nos prospections maintes fois répétées, il aurait disparu du bois de l'Oratoire (Vendôme) depuis la fin des années 1990. Toutefois, au début des années 2000, une information apportée par de jeunes observateurs plus à l'est de la zone fréquentée habituellement par l'espèce, pouvait laisser penser qu'elle fréquentait toujours le bois. Nos nombreuses recherches n'avaient malheureusement pas confirmé cette observation. Mais le 24/08/2024, H. Brunesseau toujours à la recherche de l'espèce, la redécouvre non loin du lieu indiqué. Le Triton marbré fait donc toujours partie du patrimoine de la commune de Vendôme.



Triton marbré - H.Gonnet

D'une quinzaine de centimètres de long, le Triton marbré n'est pas commun en Vendômois.

Muscardin

Depuis 1995, à l'exception de trois données sur les communes de Sargé-sur-Braye, Villherviers et Cellettes, malheureusement non retenues car non prouvées, le Muscardin n'a pas donné de signe de sa présence en Loir-et-Cher.

Tous les ans, à l'automne, nous faisons appel à nos adhérents pour trouver des noisettes rongées, avec un trou bien rond d'un petit centimètre de diamètre. Toutes vos trouvailles ne nous ont malheureusement pas mis sur la piste du Muscardin. De même, nous n'avons trouvé aucun indice de présence de l'espèce dans les analyses des nombreuses pelotes de réjection de chouettes et des crottes de renards.

Sans abandonner ces méthodes de recherche, début 2024, nous avons opté pour une autre technique. Pour cela nous avons acquis **80 nichoirs** (appelés «*nest tube*») que nous avons disposés dans des ronciers ou accrochés à des branches de noisetiers. En fin d'été, en relevant nos nichoirs, nous avons eu le grand plaisir de découvrir un individu dans le massif de Fréteval. L'espèce est donc toujours présente en Loir-et-Cher. À nous maintenant d'étendre nos investigations, dans un premier temps, aux lieux où nous connaissions sa présence au siècle dernier.



Muscardin - M. Gervais

Ce document du 12/09/2024 constitue la première image d'un Muscardin vivant prise en Loir-et-Cher.

Nos recherches assidues ont été récompensées cette année. Merci à tous pour votre ténacité. Sachons garder espoir !

Objectif Mares : poursuite du projet fédéral



Objectif
MARES

Par *Banny Chaumeret*

Projet collectif qui a vu le jour en fin 2021, « Objectif MARES » (Mobilisation pour les Amphibiens et la Restauration de leurs Ecosystèmes) est d'envergure régionale. Huit associations du réseau France Nature Environnement Centre-Val de Loire y contribuent, dont Perche Nature.

En 2024, avec le soutien de l'Etat, les Fonds Verts ont majoritairement contribué à financer ce projet. Les objectifs sont nombreux. En voici le rappel:

- Améliorer les connaissances des mares publiques et privées en région : les localiser, caractériser leur état de conservation, inventorier la flore et la faune,
- conseiller les propriétaires des mares sur les bonnes pratiques de gestion durable et les éventuels travaux à prévoir,
- sensibiliser les décideurs publics à la prise en compte de l'environnement dans les projets d'aménagements,
- mobiliser les collectivités et le grand public pour la protection des mares,
- restaurer huit réseaux de mares soit au total 40 mares à l'échelle régionale sur des secteurs prioritaires.

Les mares offrent des services écosystémiques tels que la filtration et l'épuration des eaux. Elles constituent un support de biodiversité pour un bon nombre d'espèces et améliorent l'esthétisme de nos jardins. En 2024, pas moins de **6 mares ont été creusées et/ou restaurées**. Parmi elles, une mare privée a été l'objet d'un chantier bénévole à Sargé-sur-Braye. Il y poussait une forte végétation et de nombreux saules, limitant l'accès à la lumière et le développement d'une strate herbacée. Une restauration s'est avérée nécessaire pour permettre d'améliorer la biodiversité. Ainsi, les saules ont été élagués ou abattus pour limiter l'embroussaillage. Un léger curage a été réalisé et les saules présents au sein de la mare ont été retirés. L'ensemble des matériaux ont été exportés pour réduire l'apport de matière organique au sol. Nous tenons à remercier sincèrement les bénévoles venus nombreux lors du chantier. Nous souhaitons poursuivre ce travail de restauration. Si vous êtes intéressés pour participer avec nous à la réalisation de chantiers ou intégrer le groupe «*restauration mares*» à Perche Nature, vous pouvez nous contacter directement

Témoignage d'une propriétaire, Mme Royer :

"Au cours du mois de septembre 2024, nous avons fait appel aux services de Perche Nature pour réhabiliter notre mare à Sargé-sur-Braye.

L'équipe de bénévoles est arrivée pleine d'énergie et de bonne humeur. Chacun y est allé de sa motivation et de son savoir-faire.

Dans les jours qui ont suivi cette intervention, une partie de l'équipe est revenue avec le matériel nécessaire au gros œuvre.

Au préalable, Perche Nature est venu observer, de jour et de nuit, la faune présente sur site afin que cette opération soit menée dans le respect de la biodiversité du lieu.»



Création de mare à Saint-Firmin-des-Près - T. Rouillon

En 2024 un groupe bénévole "Création et restauration de mares" a été créé. Pour participer, contacter Florian !

Obs'41

Bilan d'une nouvelle année

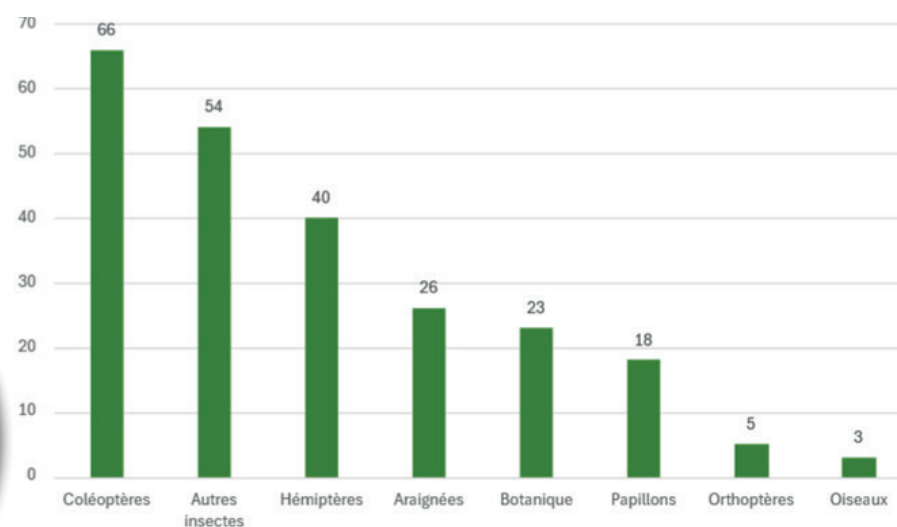
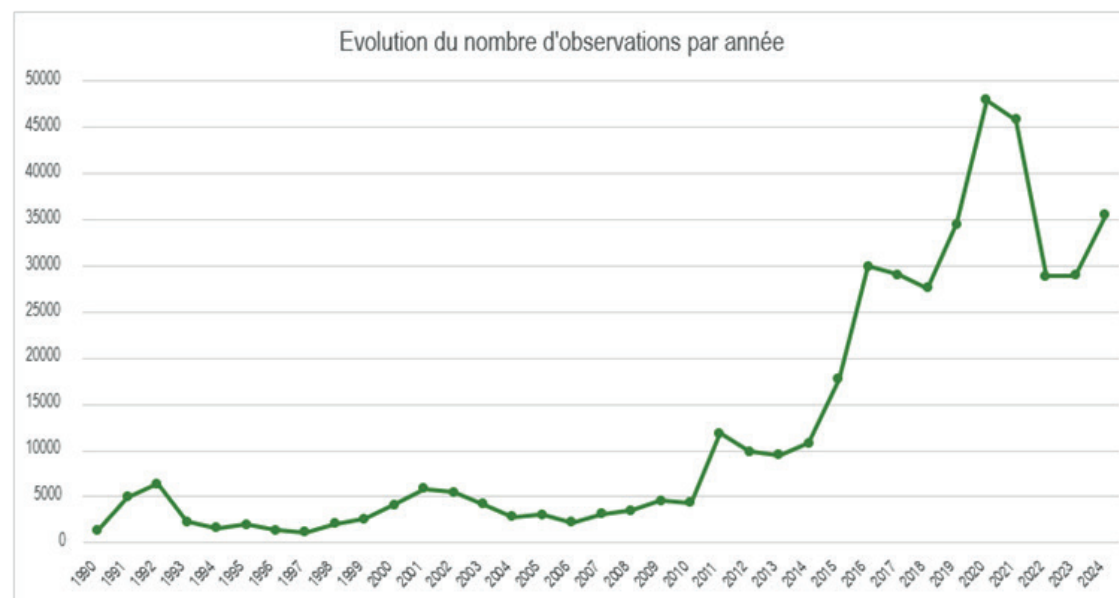
Par Florian Laurenceau

Depuis 6 ans et demi, Perche Nature a mis en place une base de données naturalistes départementale Obs'41 ouverte à tous. Cette base très appréciée de tous est devenue indispensable à l'association et est une référence dans le département. En 2024, **35 544 observations** ont été mentionnées par 1 300 observateurs. Plus de 239 nouvelles espèces ont été notifiées notamment grâce aux spécialistes qui peuvent vous aider à déterminer vos photos (si cela est possible). Votre base de données, Obs'41, offre de multiples fonctions : saisir, consulter, partager, découvrir. Un grand merci à toutes les personnes (bénévoles ou salarié.e.s) qui ne compte pas leurs heures pour vous permettre d'avoir une base de données crédible et réactive. Nous comptons sur vous en 2025 pour continuer à nous transmettre avec toujours autant de précisions vos observations et promouvoir notre outil auprès de votre entourage afin d'accroître notre connaissance de la biodiversité locale.

<https://obs41.fr/>

Mieux connaître pour mieux protéger, c'est indispensable !

35 544
observations
239
nouvelles espèces
1 300
observateurs



Un toit pour la biodiversité

Par Tom Rouillon et Estelle Vanden-Abeele

La France s'est engagée en 2020 à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 dans le cadre de la Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC). Le secteur du bâtiment est un acteur majeur de la transition, qui œuvre pour une accélération de la rénovation énergétique. Ses interventions entraînent des modifications de la structure des bâtiments, or, certaines espèces animales dites anthropophiles sont donc inféodées au bâti pour leur reproduction, leur repos ou encore l'hivernage. Hirondelles, martinets, moineaux, chauves-souris ont des points communs: nos bâtiments sont aussi leur habitat et ce sont des espèces protégées en fort déclin. La réglementation interdit le dérangement et la destruction des espèces protégées et de leur habitat.

Un toit pour la biodiversité

C'est en ce sens que le programme « *Un toit pour la biodiversité* » coordonné par le réseau France Nature Environnement Centre-Val de Loire, a pu voir le jour en 2022. Ce projet est financé par des Fonds Verts de l'État et a pour objectif de mettre à disposition des bailleurs sociaux et des collectivités, les compétences de structures telles que les associations de protection de la nature pour que la rénovation participe le moins possible au déclin de ces espèces.



Flyer à destination des collectivités - FNE CVL

De ce fait, Perche Nature accompagne depuis 2 ans les propriétaires (particuliers, collectivités et bailleurs sociaux) dans la prise en compte des espèces protégées durant les travaux de rénovation, de démolition ou de réfection des bâtiments. L'association se propose de réaliser des diagnostics préalables aux travaux. Si la présence d'espèces protégées est constatée et si ces dernières sont susceptibles d'être perturbées, elle accompagne dans la demande de dérogation auprès des services de l'État et la mise en place d'aménagements adaptés tout en suivant la séquence ERC (Éviter Réduire Compenser).

En effet, des aménagements simples d'installations existent : abris à chauves-souris intégrés, chiroptères, nichoirs à moineaux ou martinets intégrés, nids artificiels à hirondelles...



Exemple de nichoir intégré dans un mur - © Bruxelles Environnement

En 2024, Perche Nature a pu accompagner les bailleurs sociaux Terres de Loire Habitat et 3F sur plusieurs projets de rénovation à Vendôme et Droué. L'association travaille aussi avec plusieurs collectivités sur divers projets de rénovation de bâtiments publics. C'est notamment le cas pour l'église de Saint-Firmin-des-Prés et celle de Mondoubleau.



Sortie de pipistrelles des combles d'un bâtiment collectif - T. Rouillon



Nid d'Hirondelles de fenêtre voué à être détruit par les travaux d'isolation thermique par l'extérieur - E. Vanden-Abeele

7 bâtiments collectifs gérés par Terres de Loire Habitat ont été diagnostiqués en 2024 et ont fait l'objet de demande de dérogation auprès des services de l'Etat. En 2025, Perche Nature suivra les travaux et la mise en place des mesures indiquées. Nous souhaitons poursuivre les accompagnements pour qu'enjeux climat et biodiversité ne se télescopent pas.

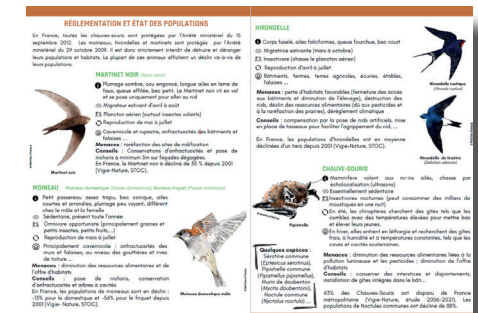
Fondation Nature & Découvertes



Grâce au financement de la Fondation Nature & Découvertes, en 2024, Perche Nature a formé des conseillers de l'ADIL 41 sur la thématique de la prise en compte de la biodiversité dans la rénovation du bâti. Ces acteurs départementaux agissent auprès des particuliers dans leurs démarches avant rénovation. Désormais, ils pourront prendre davantage en compte les enjeux biodiversité au sein de leurs échanges avec leurs interlocuteurs. Un questionnaire pour évaluer les enjeux lors des montages de dossiers a été construit.

Un flyer de sensibilisation à destination des porteurs de projets de rénovation a également été créé.

Flyer d'information sur les espèces à enjeux - Perche Nature



Un IBC à Saint-Firmin-des-Près

Par Tom Rouillon et Fanny Chaumeret

Saint-Firmin-des-Près a la particularité d'être une commune typique de la vallée du Loir avec des milieux diversifiés, fondamentaux pour l'accueil de la biodiversité. On y retrouve plateaux agricoles, prairies humides, prairies bocagères, boisements, étangs issus d'anciennes gravières, mares...

Depuis la mi-juin 2024, cette commune a lancé son IBC (Inventaire de Biodiversité Communale). L'association Perche Nature réalise cette étude sur deux années en concertation avec la commune. L'objectif est d'améliorer les connaissances de la biodiversité locale et d'accompagner au mieux les élus et le personnel communal pour préserver le patrimoine naturel tout en sensibilisant les usagers et autres élus du territoire. Ainsi, les mesures de gestion et les futurs aménagements communaux pourront prendre en compte les données acquises durant cet inventaire. Les données naturalistes sont saisies sur la base de données Obs'41 afin d'être analysées puis valorisées.



Leste des bois - T.Rouillon



Azuré du trèfle - C. Cense

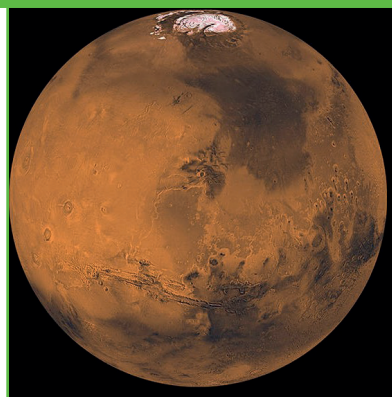


Pie-grièche écorcheur - MA. Monchatre

En ce début d'IBC, plusieurs espèces d'insectes relativement rares ont ainsi été découvertes sur la commune durant cet été. Il y a notamment deux espèces d'odonates, le Leste dryade (*Lestes dryas*) et l'Ischnure naine (*Ischnura elegans*), ainsi que quelques papillons dont l'Azuré du trèfle (*Cupido argiades*) et l'Hespérie des potentilles (*Pyrgus armoricanus*). Il est également intéressant de noter que la Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*) a été de nouveau régulièrement observée. Un couple a notamment réussi à élever trois jeunes jusqu'à l'envol. Ces observations soulignent la qualité du patrimoine naturel de Saint-Firmin-des-Près. Plus de **1 600 données** ont été recueillies depuis le lancement de l'IBC.

En complément des inventaires, une animation scolaire a été réalisée et plusieurs sorties grand public seront proposées aux habitants durant l'année 2025, notamment sur les odonates et les insectes pollinisateurs.

Astro'Perche en 2024



Par Gérard Bon

Focus sur la planète Mars et son exploration, cette année pour le Salon des Sciences en vendômois, les 26 et 27 janvier au Minotaure de Vendôme. Alain nous avait concocté un diaporama qui a pu être présenté, conjointement avec Gérard, sur 2 ateliers. Un 3^{ème} atelier préparé et présenté par Philippe initiait les enfants et le public à la notion de pression atmosphérique avec des sphères de Magdebourg. 200 élèves des écoles du Vendômois ont assisté à nos ateliers. Certains ont tiré les parents par la manche pour revenir le samedi, ce qui nous a amené un public de **160/180 personnes** en tout.

« L'école » d'initiation à l'astronomie, interne à Perche Nature et lancée en septembre 2023, s'est poursuivie jusqu'aux vacances scolaires de juillet avec les 8 enfants inscrits. Ils étaient fiers de montrer, le samedi au public du Salon des Sciences, leurs premières réalisations. La dernière séance en juin a permis de lancer des fusées à eau préparées à l'occasion de «Sciences en Perche».



Pour Sciences en Perche, sur la Communauté de Communes des Collines du Perche, nous visions (au sens propre) les étoiles. Le projet pour les 5 classes de Cours Moyen était d'envoyer des fusées à eau, construites à partir de bouteilles d'eau minérale pétillante, le plus loin possible du pas de tir. D'où un certain nombre de questions: à quoi servent les différentes parties ; quels sont les meilleurs paramètres (résistance de la fusée à la pression, quantité d'eau, pression d'air, angle de tir, forme et taille des ailerons, charge utile...). Combien de tirs identiques réaliser pour obtenir un résultat fiable ? 60 fusées au minimum sont donc à construire. Seule la collaboration de toutes les classes permet de relever le défi. Le meilleur résultat a dépassé nos prévisions puisque 2 fusées sont parties trop loin pour que nous puissions les récupérer (ont-elles atteint Mars ?). Une dizaine a dépassé les 150 mètres.

Le week-end des 29/30 juin, à l'occasion des « 41 heures de Couëtron », célébration de la réunion des 5 communes formant Couëtron au Perche, nous avons animé en plus du stand de Perche Nature un atelier de construction de fusées à eau rassemblant une douzaine d'enfants. Le lancement a été suivi par une quarantaine d'adultes.



Education à l'environnement

Par Aurélie Monier



Le Parc Naturel Régional du Perche



La sensibilisation du jeune public à l'environnement et au patrimoine est une mission inscrite dans la charte d'un PNR. Pour réaliser ses actions éducatives auprès des publics scolaires, le Parc s'appuie sur des intervenants locaux, comme Perche Nature. Sur l'année 2023-2024, **17 animations furent réalisées pour six projets.**

- Deux projets « jardin » avec le Regroupement pédagogique (RPI) Mâle/La Rouge de Val-au-Perche pour une classe de GS/CP et une classe de CE1/CE2.
- Deux projets « jardin » avec l'école élémentaire Silvia Monfort à Nogent-le-Rotrou pour une classe de CP et une classe de CE1.
- Deux projets « changement climatique » avec le collège privé Delfeuille à Nogent-le-Rotrou pour deux classes de sixièmes.

VALDEM

Mémoire des mots ; Bulletin Annuel de 1998



« Suite à la création de trois déchetteries, ValDem (Syndicat d'Enlèvement et d'Élimination des Ordures Ménagères de Vendômois) a sollicité Perche Nature pour sensibiliser les scolaires du Vendômois au tri sélectif des déchets. Cette année, Perche Nature est déjà allé porter la bonne parole dans une vingtaine de classes. »

Ainsi, naquit un partenariat qui, 27 ans plus tard, permet toujours de sensibiliser la population à une meilleure gestion et une réduction de nos déchets.

- **21 demi-journées d'animations auprès de 440 personnes.**

Ce sont plus de 4 200 personnes de tous âges qui, à travers plus de 154 animations, ont porté un regard sensible sur l'environnement au cours de cette année 2024.

CREEDD

Depuis 2021, nous menons des projets, en partenariat avec le Graine Centre dans le cadre du dispositif pédagogique d'éducation à l'environnement de la CREEDD (Convention Régionale d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable). Il s'agit d'un appel à projet annuel adressé aux enseignants du cycle 2 à 4 (du CP à la 3ème) de la région Centre-Val de Loire. Ce dispositif invite les classes à explorer, sur une grande partie de l'année scolaire, une thématique directement reliée à leur environnement local : la biodiversité, l'eau, le climat et l'alimentation.

Quatre projets montés avec les établissements suivants :

- Collège Alphonse Karr de Mondoubleau
- Collège Clément Janequin de Montoire-sur-le-Loir
- École élémentaire publique de Ternay
- École primaire d'Argenvilliers



Chaque groupe eut trois demi-journées d'intervention, dont une sortie sur un site naturel.





SYVALORM

Depuis 2019, dans le cadre de notre partenariat avec le SYVALORM Loir et Sarthe (SYndicat de VALorisation des ORdures MÉnagères) nous sommes souvent sollicités par celui-ci pour de très nombreuses animations scolaires autour des déchets.

En 2024, Perche Nature a animé 33 demi-journées auprès de 703 personnes.



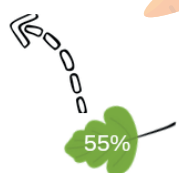
PAT du Pays Vendômois



Dans le cadre du Projet Alimentaire territorial, Perche Nature est intervenue dans 4 écoles du territoire afin de sensibiliser les élèves à l'alimentation durable. Financées par la Pays vendômois, chaque classe participante au projet a pu bénéficier de 5 animations, de l'atelier découverte du goût à la visite de la ferme en passant par des activités ludiques sur la saisonnalité des produits.

Types de publics sensibilisés en 2024

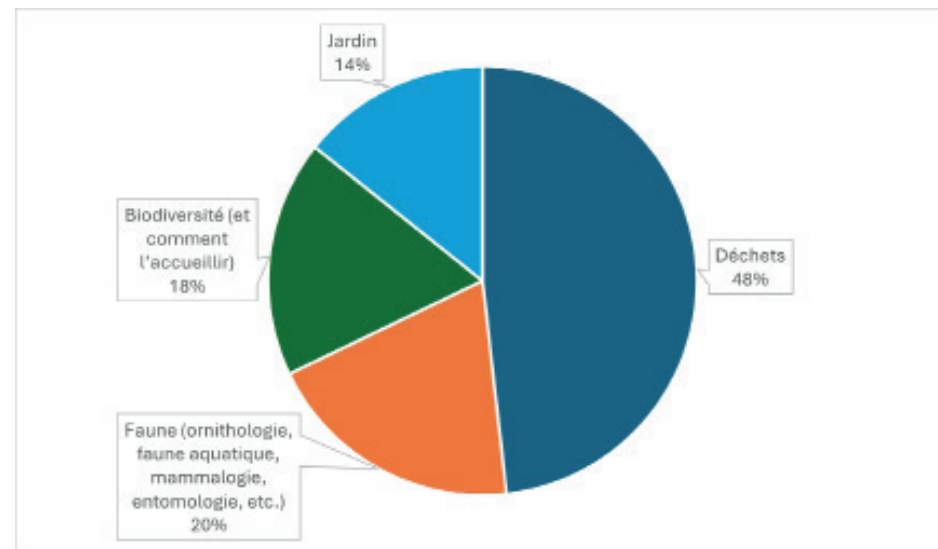
Élémentaire Cycle 2	71
Élémentaire Cycle 1	23
Élémentaire Cycle 3	17
Collège Cycle 3	12
Collège Cycle 4	3
Lycéens/MFR	2



128 animations

Animations directes

Co-financées par la Région Centre-Val-de-Loire et le Conseil Départemental du Loir-et-Cher, plus de 25 animations ont profités à, environ, 500 participants. Les publics concernés furent majoritairement scolaires, grand public et une minorité de professionnels.



Thématiques des animations réalisées



Perche Nature détient les référentiels permettant d'intervenir auprès du grand public et des jeunes

1^{ère} édition des Perche Naturiales !



Par Philippe Bourlet
et Sylvie Flament



Sortie amphibiens

Il y a quelques mois seulement émergeait cette idée presque folle de transformer nos préoccupations légitimes sur la protection de la nature et de la biodiversité en un rassemblement festif. De nombreuses heures de préparation et quelques centaines de mètres de guirlandes de fanions plus tard, le projet devient (ou devint) réalité : bienvenue dans l'aventure Perche Naturiales ! **1^{ère} fête de la Nature et de l'Environnement en Vendômois du 4 au 6 Octobre 2024.**

Le verdict est unanime : cette première édition fut un réel succès. Il faut dire qu'avec un programme engagé et varié, de multiples cadres remarquables, un ensoleillement magnifique, et une équipe de bénévoles aussi passionnés que dévoués, nous avons le cocktail parfait !

Il va nous être difficile de lister l'ensemble des activités proposées : participation à la conférence ou aux ateliers (fresque du climat ou encore de la biodiversité), rencontres avec nos partenaires, emplettes ou dégustations auprès des producteurs locaux, sorties Nature, le tout dans une ambiance musicale, festive et multi-générationnelle...

Mais ce qui paraît encore plus hors de portée c'est bien d'énumérer avec exhaustivité les participants qui par leur soutien, leur contribution, leur participation, quelles que soient leurs dimensions, ont conduit à ce grand événement. Comme nous sommes convaincus qu'ils se reconnaîtront, nous souhaitons leur adresser un grand MERCI !

Pour clore ce volet remerciements, une mention particulière aux officiels locaux pour leur soutien et leur participation, et tout particulièrement à la ville de Vendôme pour le prêt gracieux de son majestueux Marché Couvert

Le très bon niveau de participation (**près d'un millier sur le week-end**) et les nombreuses marques de soutien nous confortent quant à la réussite du projet.

Pssst, nous avons une confidence à vous faire : nous avons déjà hâte de nous atteler à la préparation de la prochaine fête, qui devrait avoir lieu en Octobre 2026, ouvrez l'œil ! D'ailleurs, nous restons ouverts à vos suggestions, le cas échéant, car l'ambition est bien de faire aussi bien, si ce n'est mieux !



Arbre à souhaits pour l'environnement conçu et fabriqué par Matthieu



Tiers lieu de compétence à Mondoubleau

Par Gérard Bon

Pour rappel un tiers lieu est de manière générale un lieu de rencontres. L'Égrenne, comme les 12 autres Tiers Lieu de Compétences (TLC) dans la région, a la particularité d'être axé sur la transmission de connaissances, de savoirs, de compétences variées. Cela se fera par des animations, mais aussi des formations dispensées par des organismes qualifiés, le public visé étant constitué de particuliers, d'entreprises ou encore d'agents des collectivités. La nécessaire transition écologique doit être prise en compte dans son fonctionnement.

Le projet, initié par la commune de Mondoubleau, est aujourd'hui porté par un consortium de 14 membres dont (entre autres) les 3 chambres consulaires, le GRETA, France Travail, la Mission Locale, l'APHP, Perche Nature... Le lieu physique est une ancienne friche commerciale PROXI située près du cœur du bourg. Perche Nature y aurait ses nouveaux bureaux. La volonté de changement de site est tout particulièrement liée au manque d'espace et à la vétusté de nos locaux actuels.

C'est, pour nous Perche Nature, une véritable opportunité. Grâce au contact régulier avec les partenaires cités, qui ensemble couvrent tous les secteurs de la vie citoyenne, économique et publique, L'Égrenne pourrait être un levier pour élargir notre audience et défendre plus largement la cause de l'environnement et de la nature. À nous de participer activement au comité de programmation, ainsi qu'à toute la vie du lieu. Précisons que des animations et des formations se sont déjà déroulées « hors les murs ».

Construire un tel projet n'est pas simple. Avec l'aide de cabinets conseils financés par le département il a été défini que la meilleure forme à adopter pour donner une existence juridique au consortium est, au moins les premières années, l'association loi 1901.

Les organes de fonctionnement seraient : l'Assemblée générale, un conseil d'administration, un bureau. En parallèle, la mise en place d'un comité de programmation (ou à la place du CA) est nécessaire à la vie du lieu.

Les statuts seront rédigés par un avocat spécialisé. Une coordinatrice salariée, actuellement par la mairie, a pris ses fonctions au 01 juillet 2024. Le modèle économique reste encore à ajuster pour assurer la pérennité de l'Égrenne.

En ce qui concerne le bâtiment, le curage (enlèvement de tout ce qui doit disparaître) étant terminé, les architectes vont pouvoir rendre leur copie définitive et les travaux d'aménagement débuter.

La mise en service est prévue vers la fin du printemps 2026.

A Serge...

En septembre dernier, un membre de longue date de l'association, un homme tant passionné que passionnant, investi sur la préservation et la transmission de savoirs pour ce qui a trait à l'arbre, Serge Morice, s'en est allé. Administrateur de notre association, et spécialiste des arbres fruitiers, il nous manquera beaucoup.

Serge était quelqu'un de très discret mais toujours présent quand on avait besoin de lui. Pendant plusieurs dizaines d'années il a été administrateur de Perche Nature, participant aux projets sur les arbres et la haie ou présent lors des réunions de conseil, où il esquissait souvent ce sourire reconnaissable, en réponse aux traits d'humour de l'équipe. Intéressé et engagé sur le jardinage, nous échangeions longuement sur les variétés, les plantations et les difficultés parfois rencontrées au jardin. Il devenait intarissable quand il s'agissait de parler d'arbres fruitiers locaux. Il animait depuis des années, avec Claude Germond, la traditionnelle animation « tailles et greffes », faisant le lien entre les associations dans lesquelles il était engagé, la Maison Botanique, les Croqueurs de Pommes et Perche Nature. Il répondait avec gentillesse et bienveillance aux questions parfois étonnantes de certains participants. Toujours ce souhait de transmettre de façon humble les connaissances et savoir-faire qu'il avait.

La disparition de Serge laisse un immense vide et nous lui dédions l'arbre à souhaits, présenté lors des Perche Naturiales, qui nous suivra lors des manifestations.



Serge - Animations taille et greffe - P. Chevallier



Administration

Par Estelle VANDEN-ABEELE

Composition du Conseil d'Administration

Gouvernance collégiale :

Co-Président (relations aux salariés) : Philippe BOURLET

Co-Président (éducation à l'environnement) : Patrick CHEVALLIER

Suppléé par Fabien CERISIER

Co-Président (finances) : Christian VANDEN-ABEELE

Suppléé par Gérard BON

Co-Présidente (groupes thématiques) : Morgan BOULAY

Co-Présidente (communication) : Marie MERCIER

Secrétaire : Gérard BON

Membres :

Mathilde FESNEAU

Matthieu D'HAUSSY

Patrick ROBIN

Corinne BOURGUIGNEAU

Serge MORICE

Antony MAURICE

Nicole GUELLIER

Volontaire en Service civique (VSC)

Tom ROUILLON : Volontariat gestion des milieux naturels et suivis naturalistes
(novembre 2023-juin 2024)

Stagiaire

Léa AUBERT : BTSa Gestion et Protection de la Nature à Areines (41) - 1^{ère} année (12 semaines)



Salariés

L'association emploie quatre salariés :

- Estelle VANDEN-ABEELE: **Directrice (CDI)**

Coordination des activités, gestion administrative et financière de l'association, représentation de Perche Nature lors de réunions et commissions diverses, communication. Gestion des projets bâti et biodiversité
(direction@perchenature.fr)



- Florian LAURENCEAU : **Chargé d'études biodiversité (CDI).**

En charge des études environnementales : inventaires, études naturalistes, gestion de dossiers spécifiques (Obs'41, Trame Verte et Bleue, Valorisation des données, Etudes d'impact, Animation groupe mares, etc.).
(biodiversite@perchenature.fr)



- Aurélie MONIER: **Educatrice à l'environnement (CDD).**

En charge de l'éducation à l'environnement : animations scolaires, extra-scolaires, grand public, conférences.
(animation@perchenature.fr)



- Tom ROUILLON : **Chargé d'études biodiversité (CDD puis Alternant).**

En CDD durant l'été puis en contrat d'apprentissage (*Licence Professionnelle Valorisation des Agro-ressources parcours Entomologie Appliquée, Innovante et Durable à Orléans*). Etudes environnementales : inventaires entomofaune, diagnostics et suivis sur le bâti et la biodiversité
(environnement@perchenature.fr)



Adhérents à l'association

Le nombre d'adhérents de Perche Nature est de 186.

Plus de 60% des adhérents résident dans le Loir-et-Cher, notamment en vallée du Loir, et environ 5% en Eure-et-Loir. Nos activités, qui sont ouvertes au grand public, attirent toujours un nombre important de personnes. En tout, nous avons eu 38 animations grand public (inscrites dans la Clef des Champs) sur plusieurs sites naturels ou événements.

Tarifs des cotisations pour 2024 :

- Jeunes, sans emploi, étudiants : 10 €
- Individuelle : 20 €
- Familiale : 30 €
- Bienfaiteur : 60 €

Des communes du territoire soutiennent toujours l'association par le biais de subventions de fonctionnement, nous les en remercions.

Partenariat et adhésions

Depuis 2016, Perche Nature et le Conservatoire d'Espaces Naturels du Loir-et-Cher (CEN 41) ont signé une convention de partenariat pour leurs actions communes et Perche Nature est représentée au Conseil d'Administration du CEN 41.

Perche Nature est elle-même adhérente à divers organismes afin de leur apporter son soutien et de bénéficier de leurs conseils et informations :

- Graine Centre : Groupe Régional d'Animation et d'Initiation à la Nature et à l'Environnement,
- Inventons Nos Vies Bas Carbone.

Enfin de nombreux échanges réguliers (bulletins, notes diverses) ont lieu entre les associations fédérées au réseau FNE Centre - Val de Loire (16 associations), le Graine Centre et le Conservatoire Régional des Espaces Naturels.

Fédérations

- France Nature Environnement : Fédération nationale des associations de protection de la nature et de l'environnement,
- FNE Centre-Val de Loire : Fédération régionale des associations de protection de la nature et de l'environnement en Région Centre - Val de Loire.

Vie Fédérale

Perche Nature, par le biais de ses permanents et membres du Conseil d'Administration, a été présente aux différentes instances de sa Fédération régionale FNE Centre - Val de Loire à Orléans : Conseils d'Administration, Groupes thématiques de travail, Réunions de Directeurs

Communication

Perche Nature est présente sur Facebook, Instagram et LinkedIn. Les animations et actions sont relayées sur les deux premiers réseaux sociaux ainsi que dans le Petit Vendômois, canal d'informations très efficace du territoire. En octobre 2024, Perche Nature a lancé son nouveau site internet, plus moderne et intuitif, accompagnée par Oliv'Graphic.



Bénévolat valorisé

Les bénévoles (administrateurs, membres actifs, coordinateurs de groupes naturalistes) réalisent un travail très important en termes de représentation (participation à des commissions et à réunions diverses...), d'animations nature, d'études naturalistes ou bien d'activités propres à l'association (permanences diverses, actualisation de la base de données Obs'41, démarches administratives, communication, etc.).

Près de 20 personnes bénévoles agissent régulièrement (certaines plusieurs centaines d'heures sur l'année) pour le compte de l'association.

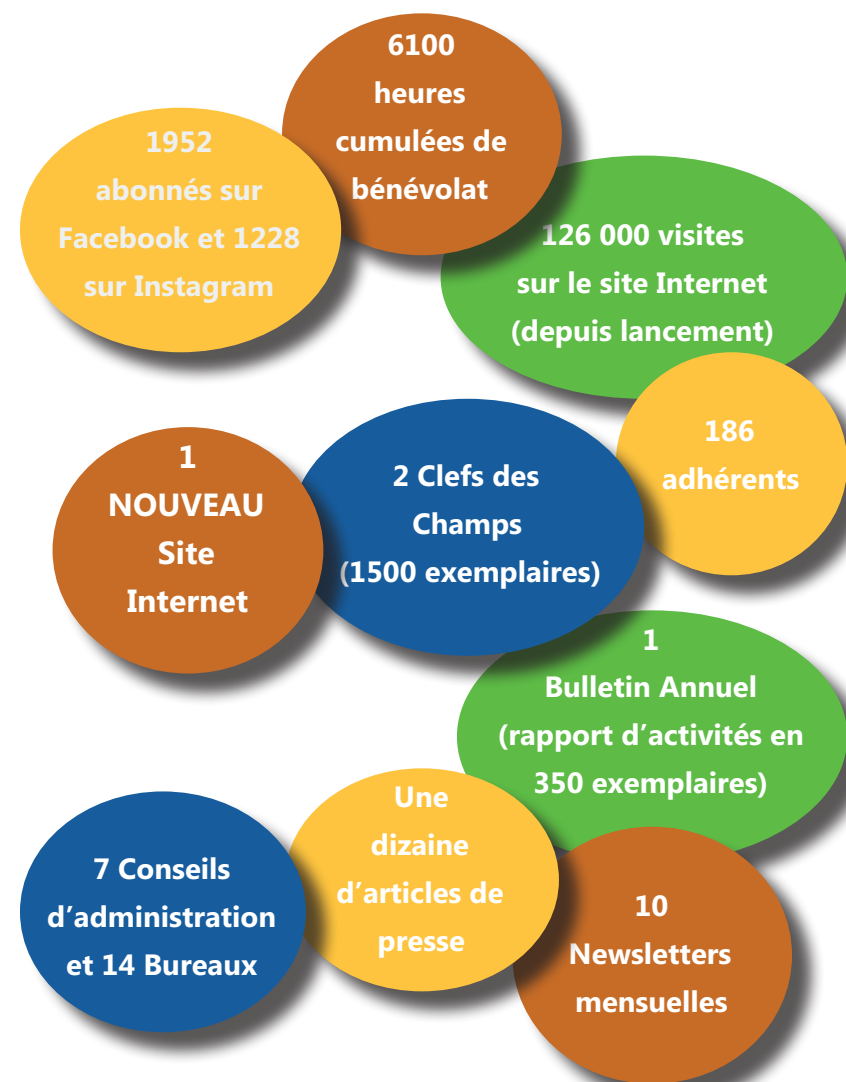
Ainsi, en 2024 plus de 6 100 heures cumulées de bénévolat ont été effectuées, en particulier dans les actions suivantes : inventaires ornithologiques, suivi ENS de la Butte de Marcilly, protection des busards, gestion de nichoirs en forêt de Fréteval, suivi des nichoirs à Effraies, animation astronomie...

Représentation citoyenne

- Comité Régional de la Biodiversité Centre-Val de Loire
- Conseil Départemental de la Santé et de la Protection Animale (titulaire),
- Commission Départementale de la Liste d'Aptitude aux Fonctions de Commissaire-enquêteur (titulaire),
- Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires relatifs aux sports de nature (titulaire),
- Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (collège : faune sauvage captive) (titulaire),
- Commission Départementale d'Aménagement Foncier (titulaire)
- Comité de suivi du Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles (titulaire),
- Commission Départementale des Risques Sanitaires et Technologiques (suppléant),
- Commission Locale de l'Eau du SAGE Loir (titulaire),

Réunions diverses (liste non exhaustive)

- Sorties de terrain des groupes thématiques de Perche Nature : lichens, champignons, oiseaux, insectes, herpétologie, mammifères,
- Conseils d'Administration de la Fédération FNE Centre-Val de Loire,
- Journée d'échange des acteurs départementaux avec le GRAINE Centre,
- Comité de programmation Leader avec le Pays Vendômois,
- Groupe de travail du CDESI
- Réunions avec Valdem (Syndicat de collecte, traitement et valorisation des déchets ménagers du Vendômois),
- Commissions géographiques liées au contrat territorial «Loir médian» avec la communauté d'agglomération des Territoires Vendômois,
- Comité technique du contrat territorial « Grenne & Couëtron »
- Réunion technique Natura 2000 « Coteaux calcaires riches en chiroptères des environs de Montoire-sur-le-Loir »,
- Réunion pour le Projet de territoire de la CPHV
- Réunions pour les Plans Régionaux d'Actions (Papillons, Chiroptères, Sonneur à ventre jaune, etc.)
- Réunions du Comité de développement du Pays Vendômois,
- Réunion du Comité de développement des territoires vendômois,
- Réunion pour le programme pédagogique du PNR du Perche.



Perche Nature - Perche et Vallée du Loir -
4, rue Saint Denis 41170 MONDOUBLEAU
www.perchenature.fr / contact@perchenature.fr
02.54.80.11.05

